MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du lundi 3 août 1846.

RÉSOLU que le maire est et demeure autorisé à mettre ... en leur donnant trente jours d'avis, ... les personnes qui ... actuellement ... achete des propriétés ... municipalité, et qui ont ... de se conformer ... conditions des ventes ... leur ont été faites.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 août 1846.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, A. MAZUREAU, Secrétaire.

TRESOR DE LA POITRINE.
... Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi ... que la Pâte Pectorale de mou de veau. ... promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément ... arrête et guérit la coqueluche ... et les catharres les plus rebelles cèdent comme ... à son usage ... toutes les affections aiguës ou chroniques ... [illegible]
... la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orleans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, ... à chaque boite. 10v

FARINE—... barils farine St Louis, récemment ... vapeur du Missouri, a vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas

BOTTES SOULIERS ET BRODEQUINS—20 caisses actuellement en debarquement du ... à vendre par G W DUNBAR, 30 Douane

O... nouveau, à vendre par P CUSACHS, encoignure Condé et St Philippe

E... —50 douzaines essence de roses, à vendre par P CUSACHS, encoignure Condé et St Philippe

L... en vente les articles suivans: ... caisses de Boulogne, véritables, à ... 100 caisses, qualité supérieure. ... de Piagnol. ... ET MACARONI—300 caisses, article ...
LUCE BANATA 9 et 10 Jefferson

SULFATE DE QUININE—150 onces sulfate de quinine ... Wm Rockall, a vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

ABSINTHE SUISSE—48 caisses absinthe suisse, marque de Versin & Lecoultre, importation directe, en ... Wm Rockall et a vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

KIRSCH—... de Versin & Lecoultre, ... du navire Brunswick, a vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

TOILE A VOILE—... de Paterson—Un assortiment complet comprenant tous les numeros, en debarquement du navire Arkansas et a vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

FONDS de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, a vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

... Banque des Citoyens à vendre en sommes ... LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

... en magasin et a vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

S... de la Havane, en magasin ... J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

G... a vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

E... venant de Bor... Medoc a vendre par B. TALAMON 80, St Louis

V... Margaux, Medoc ... St Estèphe Medoc ... Graves ... St Julien ... de Bordeaux et a ... B TALAMON 80, St Louis

A VENDRE ... B. TALAMON, 80 St Louis

A VENDRE ... du navire Lydie, de ... Haut Sauterne par POUGET fils, 147 Royale, entre St Louis et Toulouse

V... S V BARRETT, 21 Gravier

E... du navire Lydie, venant de Bordeaux ... RAYMOND CAHUZAC 31 Vieille Levée

C... REYNAUD, CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas

P... HARROD DARLING & Co. 49, Commune

V... HARROD DARLING & Co. 49 Commune

S... HARROD DARLING & Co. 49, Commune

T... poudre à canon et Plomb ... HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

... HARROD DARLING & Co. 49, Commune

B... HARROD & DARLING, 49 Commune

A VENDRE ... de Bordeaux ... Pauillac, St Estèphe et Margaux ... Vin blanc Sauterne ... Vinaigre ... Margaux ... VOR MAIGNAN, 87 rue St. Louis

E... Talma et Lydie, venant de Bordeaux ... G. M. LUCAS, 30 rue Bienville

A VENDRE en debarquement du navire Lydie, de Bordeaux
40 barriques vin Montferrand
40 do do Queyries,
40 do do St Emilion,
40 do do St Julien,
40 do do Vin vieux St. Julien, pour famille.
40 do do do St Estephe do
... barriques vin blanc Haut Sauterne.
30 do do de Haut Barsac.
N. DUDOUYT, 13, Toulouse

VINS de Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne ... à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres

A VENDRE en debarquement du navire Talma, de Bordeaux
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
40 barriques vin rouge.
50 caisses Curaçao surfin,
800 paniers anisette, par POUGET fils, 147, Royale, entre St Louis et Toulouse

A VENDRE par le soussigné, en debarquement d'un navire venant de Bordeaux.
12 barriques vin rouge bon ordinaire
... do Montferrant.
C. DUFOUR.

G... 10 futailles en magasin ... C. DUFOUR.

E... du navire Talma, de Bordeaux—200 ... St Julien, Médoc, etiquettes et capsules ... drawback, a vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses en debarquement du navire Arkansas, de la barque ... et du brick Ottoman, à vendre par R G HOBBS, 12 Douane.

CHAPELLERIE PARISIENNE.
Rue de Chartres, No. 10.
L. SIMONET & Co. viennent de recevoir par le navire Claiborne du Havre, un nouvel assortiment de ... [illegible]

R... de Marseille par le navire Mozart, ... J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

M... VANCE & LEPPRE, 24 Bienville

S... J W STANTON & Co. Enc. Magasins et Lafayette

... J W STANTON & Co. Enc. Magasins et Lafayette

HUILE ... de baleine ... J W STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

BANC DE BALEINE—... New Bedford ... J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUS—... clous coupés, grandeurs assorties, a vendre par J W STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—40 firquins, premiere qualité, a vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE RIO—... sacs café vert, double enveloppe, de ... qualité supérieure, a vendre par J W STANTON & Co, Enc. Magasins et Lafayette

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

SERRURES Françaises—... assortie, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis

TOILE à voile de Coton Nos assortis, en débarquement du navire Aubert et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis.

A VENDRE, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
200 barils vin blanc.
4 balles bouchons ordinaires, de 20,000 chaque,
2 balles de 20,000 bouchons ...
A vendre par ...

Compagnie du Dry Dock de la Louisiane.

ETATS-UNIS d'Amérique,—Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans.
Le trente juin de l'année de N. S. 1846, et la soixante-dixième de l'indépendance de l'Union, ont comparu par-devant moi, Lucien Hermann, notaire, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins soussignés: John Perkins Withney et Richard Bartlett Sumner, formant la raison J. P. Whitney & Co, Joseph Warren Stanton, agissant en son nom et celui de William Lord Palmer, formant la raison J. W. Stanton & Co; John Geddes & Robert Geddes, formant la raison J. & R. Geddes, tous de cette ville; et Rudolph Schwartze, agissant comme fondé de pouvoirs de George Green & frère; Lothrop Lewis Smith, agissant comme fondé de pouvoirs de Richard Sands Tucker; Edward Ogden, agissant en son nom et en celui de Charles Briggs; et Thomas Nugent Cazneau & Gordon Plummer, Jesse Hart, Samuel Wiley Fullerton, Oliver Palmes, en son nom et comme fondé de pouvoirs de Daniel Johnston, Alexander Gordon, et Roger Alden Hiern, tous de cette ville; et François Valette & Mark Thomas, formant la raison de Valette & Thomas, d'Algers, en cette paroisse; John Hughes, Robert Murphy, d'Algers, et le dit John Perkins Whitney, agissant aussi comme fondé de pouvoirs de John P. Gilbert, de New-York.

Lesquels ont déclaré, qu'en vertu d'un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13 mars 1837, ils ont formé entre eux et avec ceux qui pourront plus tard s'associer avec eux, une société spéciale ou limitée qui sera établie dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous le nom de COMPAGNIE DU DRY DOCK DE LA LOUISIANE.

Les opérations de la dite Compagnie seront de recevoir dans un dock, construit pour elle et maintenant à Algers, des navires, bateaux à vapeur et autres bâtiments, pour procéder à leur examen et à leur réparation.

Le capital de la dite Compagnie sera de quarante mille piastres, divisé en actions de mille piastres chacune; la dite somme étant la valeur par estimation du dit dock et de ses dépendances, maintenant la propriété des personnes ci-dessus nommées; et la dite Compagnie, ainsi constituée, aura une existence de quinze années, commençant le premier juillet 1846 et se terminant le premier juillet 1861, sous la réserve que la majorité des dits actionnaires ou de leurs successeurs pourra en fixer la liquidation avant le dit terme de quinze années.

La maison J. P. Whitney & Co, verse la somme de onze mille piastres, prix de onze actions de mille piastres chacune; la maison J. W. Stanton & Co, la somme de mille piastres, prix d'une action; la maison J. & R. Geddes, la somme de deux mille piastres, prix de deux actions; la maison George Green & Frère, la somme de mille piastres, prix d'une action; Richard Sands Tucker, la somme de mille piastres, prix d'une action; Edward Ogden & Charles Briggs, ensemble, la somme de mille piastres, prix d'une action; Thomas Nugent Cazneau et Gordon Plummer, ensemble, la somme de mille piastres, prix d'une action; Jesse Hart, la somme de mille piastres, prix d'une action; Samuel Wiley Fullerton, la somme de mille piastres, prix d'une action; Oliver Palmes, la somme de mille piastres, prix d'une action; Daniel Johnston, la somme de mille piastres, prix d'une action; Alexander Gordon, la somme de mille piastres, prix d'une action; Roger Alden Hiern, la somme de mille piastres, prix d'une action; la maison Valette & Thomas, la somme de cinq mille piastres, prix de cinq actions; John Hughes, la somme de six mille piastres, prix de six actions; Robert Murphy, la somme de deux mille piastres, prix de deux actions; et le dit John P. Gilbert, par son fondé de pouvoirs J. P. Whitney, la somme de trois mille piastres, prix de trois actions du fonds capital de la dite Compagnie; et le montant total du dit capital a été payé en plein par les parties ci-dessus designées, qui en sont détenteurs dans les dites proportions.

Que l'administration de la dite Compagnie sera sous la direction de J. P. Whitney & Co, qui en dirigeront toutes les affaires et transactions; et la dite Compagnie aura le droit de faire ses règlements, de les changer et de les amender, pourvu que les dits changements ou amendements ne soient pas incompatibles avec le présent acte.

Que les dits Directeurs tiendront un registre exact de toutes les transactions, affaires, procédures et comptes de la dite Compagnie, dans des livres reliés, ainsi qu'un tableau complet de ses recettes et de ses dépenses, et il sera de leur devoir de collecter tous les comptes de réparations (docking) et de payer toutes sommes justement dues pour réparations ou autres dépenses faites pour le dock—ils devront aussi exposer un état complet des affaires de la dite Compagnie, tous les six mois, ou plus tôt s'ils en sont requis, et en partager les profits nets, entre les actionnaires aux époques ci-dessus mentionnées. Pour les compenser de leurs services ils auront droit à recevoir deux et demi pour cent sur toutes sommes reçues et deux et demi pour cent sur toutes sommes payées, excepté sur les dividendes payés ou à payer aux actionnaires.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts à l'inspection des actionnaires, et les dits directeurs devront tenir ces livres, de manière à fournir toute espèce d'informations relativement aux intérêts de la dite Compagnie.

Que nuls actionnaires, ou leurs successeurs dans ladite Compagnie, ne seront responsables pour les pertes et dommages éprouvés par la dite Compagnie, pour un plus fort montant que celui qu'ils ont souscrit.

Que aucune partie du fonds capital de ladite Compagnie venant à être transférée pendant l'existence de ladite société, ledit transfert se fera par acte public, devant un notaire public et sera enregistré sur les livres de ladite compagnie, et ou les nouveaux actionnaires s'engageant, dans le dit acte de transfert, de se transmettre à cette charte et à tous règlements en dépendant.

Que ladite Compagnie aura le droit de comparaître par devant toute cour de justice, de poursuivre, et d'être poursuivie.

Que dans le cas d'opinion ... à agir ou de mort des directeurs ... dans le présent acte, les actionnaires auront le pouvoir d'en nommer d'autres.

Qu'à l'expiration du terme de la susdite société, les affaires de la susdite Compagnie cesseront et seront liquidées par une vente dudit Dock et de ses dépendances, à moins qu'une majorité des actionnaires ne veuille en agir autrement, alors la dite majorité des actionnaires exécutera et remplira tous les actes requis pour un règlement et une liquidation finale des dites affaires, de telle manière qui satisfera à la justice et aux droits des parties intéressées.

Et enfin les personnes ci-nommées, ont, pour confirmer les stipulations et arrangements ci-dessus mentionnés, ordonné et établi les articles précédents de société, dans le but déjà exprimé.

Fait et passé dans mon bureau, à la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans les jours, mois et an dessus écrits, en présence de Charles La Bedoyere Kernion, Jr., et Edmond Florian Malus, témoins compétents, qui ont signé avec les dits comparants et moi ledit notaire, après avoir lu lecture.

Original signé,

JOHN GEDDES,	F. VALETTE,
R. GEDDES,	MARK THOMAS,
J. W. STANTON,	JOHN HUGHES,
WM. L. PALMER	ROBERT MURPHY,
J. W. STANTON, p. po	JOHN S GILBERT, par
R SANDS TUCKER,	J P WHITNEY,
L L SMITH, par Atty	R B SUMNER,
THOS N CAZNEAU,	J P WHITNEY,
GORDON PLUMMER,	ED OGDEN, pour lui et
S W FULLERTON,	CHARLES BRIGGS,
G GREEN & BRO.,	OLIVER PALMES,
RUD. SWARTZE, p. p.	DANIEL JOHNSTON par
JESSE HART,	O PALMES, charge,
A GORDON,	R A HIERN,

LA BEDOYERE KERNION, Jr., EFLORIAN MALUS
LUCIEN HERMANN, Notaire Public.

Le soussigné conservateur des hypothèques, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, certifie que cet acte de société limitée a été, aujourd'hui, enregistré dans son bureau dans le livre de sociétés No 2, folios 172, 173, et 174.
Nouvelle Orléans, le 2 juillet 1846.
31 juillet—30 F. DURIVE, Conservateur.

2000 DEMI boites Sardines à l'huile; 500 boites do; 300 boites dites 2/3 dito; 200 do do 1/2 dito; 500 demi boites petits Pois au naturel; 200 demi boites Petits Pois aux oignons au jambon; 60 quarts Guignolet d'Angers; 200 demi boites Maquereaux à l'huile; 100 demi boites Truffes du Périgord, de récentes importations et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout 99 rue de la Douane

A VENDRE à des prix modérés, pour clore diverses consignations, par le soussigné:
Conserves de Chatelain Jeune et Basset.
2000 demi boites sardines à l'huile;
300 boites moyennes dites 2/3, dito;
200 tiers boites dito;
500 do dito;
500 demi do petits pois au jambon;
500 do do au naturel;
60 paniers guignolet;
200 demi boites maquereaux à l'huile;
100 demi do truffes pures du Périgord.
—Cognac Pellevoisin—
10 demi pipes 4me preuve;
30 quarts dito dito;
30 barils très vieux cognac, 1810,
10 dito 1815;
Divers—3 boucauts cassis; 1 caisse moutarde française, 200 barils noir animal en poudre; le tout d'importation récente, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout—30 99, Douane.

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve 30 quarts do do, à vendre par 4 aout—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve. 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout 99, Douane.

100 Boites Pates Truffes, assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 4 aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Yersin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—15 caisses prunes à l'eau de vie, 38 do cerises do, 12 do raisins do. A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St Louis

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co, 21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par COURVOISIER & Co. 21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—50 barils 1ere qualité, à vendre par COURVOISIER & Co, 21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co, 21 juil Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co, 21 juil Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux: 120 milliers bouchons pointus; 1 boucaut champignons secs, par N. DUDOUYT 11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 juil 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 20 juin 158, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—80 barils et quarts dito, à vendre par 11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

CREUZETS—12 boucauts creuzets assortis en débarquement du navire Châteaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St. Louis No. 90
Ces creuzets sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu. 16 juin—8

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux: 238 barriques Vin rouge de diverses qualités; 117 demi dito et barils de Vin blanc; 5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825. 17 jn G. M. LUCAS, 30 Bienville

VERITABLE ABSINTHE Suisse en magasin, à vendre par J & J TARDOS, 30 av No. 15, rue Conti.

MOUCHOIRS DE BATISTE—Les soussignés ont reçu un assortiment de mouchoirs de batiste, qu'ils vendront bon marché pour du comptant. 3 juil H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins

SARDINES—En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, ... caisses ... à vendre par ... 30 juin

TRUFFES—En débarquement du Vaillant de Bordeaux 25 caisses et 30 demi-boites, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 30 juin

FRUITS au jus—En débarquement ... 6 caisses fruits au jus ... EUGENE ROCHEREAU & Co. 30 juin

DROGUES—... [illegible]

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, de ulcers de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblements, étourdissements, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, ou les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.
Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouve en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.
L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.
Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.
IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 16 nov—1 an

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.
Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera deux apprenties, pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

DROGUES ET MEDICAMENS.
En débarquement du navire Rockall, du Havre.
Chiendent, fenouil de Florence, Mélisse verte, fleurs camomille romaine, Fleurs de tilleul, do de violette.
Fleurs de mauve, do coquelicot, do pied de chat, Do de bouillon blanc, do camomille de Paris, Do de roses de provins, racine de guimauve, Racine de Cainca, do de fougère, do de bardane, Douce amère, coriandre, fécule de pomme de terre, Pois d'iris, plaques à cautère, capsules de Raquin, Pastilles de Vichy, poudre ferrugineuse Quesneville, Sirop de Briant, do Lamouroux, do anti goutteux Boubée, Elixir de Guillie, huile de foie de morue, Huile de noix vierge, do d'oeillet, Bas élastiques Leperdriel, ventrière do do. Bronze jaune, do rouge, valérianate de zinc, do de quinine, vératrine, salicine, strichnine, acide succinique, Pierre divine, codéine, extrait de monesia, Extrait de chardon bénit, do de belladone, Essence d'absinthe, do d'anis vert. Do Camomille bleu, do de jasmin, alcali volatil fort, Ether sulfurique do, cornues en verre diverses grand., Matras en verre, do do recipiens florentins do do, Matras en verre, do do, mortiers en porcelaine do do.
A vendre par P CUSACHS, 30 juillet encoignure Condé et St Philippe

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

$10 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. Justin Aubert. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville et le fera savoir au soussigné, L. EXNICIOS,
9 jt— 203, rue St. Philippe

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co. 14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co. 13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café fin-vert, en débarquement du brick Titi, à vendre par 11 mai L CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseille—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co. 17 juin 54 Vieille Levé

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback: 4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux. HEPBURN & TURPIN, 25 mars No. 11, rue Royale.

BOTTES, Souliers et brodequins—32 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par 1 juin I W DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 1 j 92 Tchoupitoulas

TABAC—700 balles Cuba et Vuelta de Abajo, pour câpes et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 jt 26, Vieille Levée

MIEL blanc de la Havane—A vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 jt 26, Vieille Levee

TABAC—15 balles Vuelta de Abajo, pour cape et tripes, en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 jt 26, Vieille Levée

DIVERS—40 barils Vin blanc Grave, 1844; 20 boites prunes en paulsans; 4 boucauts ficelle fine; 50 paniers vin brûlé, en débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 juil 26 Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coque, en débarquement de l'Arkansas, de New York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 jt 26 Vieille Levée

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT,
149, rue de Chartres.
REÇU à cette librairie par le navire Austerlitz, du Havre, les ouvrages suivants: Gavarni, œuvres choisies, Burette, histoire de France; Roujoux, histoire d'Angleterre; Langlois, dictionnaire de géographie; Nodier, contes illustrés; Lamennais, imitation de Jésus-Christ; Briffaut, le secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de l'Inquisition; Bescherelle, La Femme jugée par les grands écrivains des deux sexes; Bouchardat, formulaire magistral et annuaire et supplément à l'annuaire Thérapeutique pour 1846. Il reste encore quelques exemplaires des ouvrages suivans: E. Sue, le Juif Errant, édition illustrée, 4 volumes $6; Mystères de Paris, édition illustrée, 4 volumes; A. Dumas, les Trois Mousquetaires, Vingt ans Après, Sylvandire, Comte de Monte-Christo, Reine Margot, La Dame de Monsoreau, Le Chevalier de Maison Rouge; F. Soulié, La Comtesse de Monrion; anecdote véritable du Comte de Monte-Christo; Nouvelle Constitution de la Louisiane; Mystères de l'Inquisition: Revue Pittoresque; Echo des Feuilletons; Journal de M. Le Curé; L'Illustration, Journal Universel; Semaine Littéraire, année 1845, 4 volumes; Juif Errant, édition de la Semaine Littéraire; Histoire du Consulat, édition de la Semaine Littéraire; Raspail, histoire de la santé; histoire des bandits et brigands, etc. 6 juil

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux,
15 avril D. H. HOLMES.

A VENDRE au débarquement—12 barriques vin rouge.
—En magasin—
25 paniers champagne en grandes et demi bouteilles.
75 paniers huile de marque J Plagniole;
100 caisses vin rouge;
50 do absynthe Suisse;
50 do do de Marseilles;
100 do liqueurs assorties en grandes, demi et quarts bouteilles.
30 do curaçao; 15 do kirsch;
50 do eau de fleur d'oranger.
LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: ... vin rouge. ... vin blanc. ... dito. G. M LUCAS, 30, Bienville.

CHEMIN A VAPEUR DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET DE CARROLLTON.
REDUCTION DES PRIX.
A L'AVENIR les prix de passage seront comme suit:
Billet seul, pour n'importe la distance, 20 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50
Billets pour l'année, personnel $30, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.
Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.
En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.
Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1/2 h. P. M.	Avec chevaux,	6 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1/4	"	6 1/4
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.
Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 A. M | De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 " | De la rue Canal, 7 1/2 "
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.
Il est défendu de fumer dans les chars.
22 juin JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

COUVERTURES DE GRANIER.
LES soussignés, successeurs de feu J. Mager, seuls agents de M. Granier de Montpellier, ont l'honneur d'annoncer aux habitants et marchands à commission que leur dépôt No. 21, rue des Magasins, sera constamment pourvu de ces Couvertures renommées.
En débarquement de la barque Globe, de Marseilles—5000 paires couvertures de Granier.
N. B. Les habitans et marchands à commission qui nous enverront des commandes pour linseys, kerseys et autres marchandises pour habitation seront servis avec la plus grande promptitude et à un crédit libéral.
H. DE GOER & RIFFLARD, Agents de Zoe Granier, importateurs de Marchandises Sèches, No. 21, rue des Magasins. 17 jn

A VENDRE, en débarquement du navire Russia, de Bordeaux
120 bques vin rouge.
100 barils vin blanc.
100,000 bouchons longs et demi do.
1,000 demi boites sardines à l'huile marque Rodel & fils,
300 quarts boites do do do
67 caisses cerises à l'eau de vie.
35 caisses curaçao superfin et surfin.
49 caisses fruits à l'eau de vie, par POUGET FILS
17 jn 147, Royale entre St Louis et Toulouse.

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir:
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains.
Soieries noires pour robes. Barège noirs do.
Chaussettes fil de lin pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Chollet, Do batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles, fantaisie pour coiffures.
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boîtes.
Essences, pommades, crème de Perse, Eau de Cologne, sachets, extrait d'odeurs, caves à odeurs, philocomes.
Rubans de fil français, assortis de numéros.
Boutons de fil, do. de nacre, de. fantaisies.
Mousseline laine noire,
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin F & J LAGORCE, 105, rue Royale

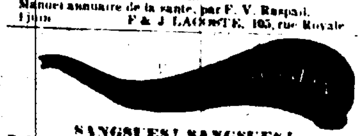

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES qu'il vend aux prix ordinaires
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 187, Chartres.

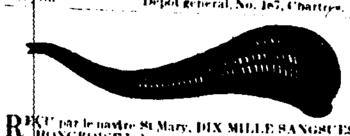

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix, et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER, Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade encoignure Casacalvo, No. 96.
Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Mausseau, entre Esplanade et Pauger, au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er, août prochain. Pour les conditions s'adresser à
16 juin LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
11 juin S. Vor. BARRET.

AUX BEAUX CHENES VERTS A BELOXI.
La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.
De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.
La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.
On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des domestiques fidèles et intelligents, seront toujours à la disposition des pensionnaires.
A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.
Les prix seront modérés. 9 juin—90

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 30 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—350 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 160 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein
WHISKEY—30 barils rectifié; 90 do vieux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

SARDINES à l'huile—2000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, vendre par AUGT. MOLIER, 21 juil 90, St. Louis

HUILE d'olive—300 paniers huile surfine grandes bouteilles en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, à vendre par AUGT. MOLIER, 21 juil 90, St Louis

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux: 25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois, 40 barriques St Emilion No. 4, 24 milliers bouchons extra fins, A vendre par NUMA LACOSTE. 21 juil 103 Royale

PROVISIONS D'ETE A BON MARCHÉ.
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
LES soussignés ayant renouvelé et augmenté leur stock de GROCERIES et ayant reçu par les derniers arrivages de France, plusieurs envois de conserves, vins, liqueurs, eau-de-vie &c. &c., sont à même d'exécuter dans le plus bref délai les commandes qui leur seront confiées de la ville et de la campagne, aux prix les plus modérés.
Leur assortiment de vins et liqueurs est des plus complets. Ils sont constamment pourvus d'excellens vins de Bordeaux, rouge et blanc, en barriques et demi barriques soutiré pour l'usage des familles, depuis $22 jusqu'à $60 la barrique. Ils offrent en outre aux familles qui habitent la ville l'avantage de se procurer des vins purs et agréables à des prix comparativement bien au dessous de ceux importés en caisses:
Château Lafitte, vieux, à $4 — les 12 bouteilles
Chateau Leoville, vieux, à $3 — les 12 bouteilles
St. Julien, vieux, à $2 — les 12 bouteilles
Saint Julien, moins vieux à $1 50 les 12 bouteilles
Médoc bon ordinaire, à $1 20 les 12 bouteilles
Barsac et Sauterne, à $2 — les 12 bouteilles
En rendant les bouteilles exactement.
Ils recommandent également les vins qu'ils importent en caisses: Chateau Haut Brion, de la propriété de Eugène Larrieu, et Château Gruaud Larose, de la propriété Balguerie & Co.; parmi les diverses marques de vin de Champagne qu'ils reçoivent, ils recommandent particulièrement pour la qualité, celui déjà si favorablement connu sous le nom de "Cordon Rouge, Prince de Joinville" de MM. Lanson père & fils, de Rheims. Ils offrent aux connaisseurs leur vieux Madère de 1835; Oliveira, vins de sherry et de Porto, très supérieur; vieux Cognac Lecocq 1805 absynthe suisse, véritable de Pernod, kirch de la Foret Noire, bierre d'Ecosse et Porter de Londres—Un assortiment de liqueurs superfines de France, Hollande et Italie.
Entr'autres articles de groceries et conserves alimentaires ils sont toujours pourvus des meilleurs pâtés et gibiers truffés, truffes du Périgord, cèpes, champignons et sardines à l'huile, petits pois, bœuf bouilli, fruits assortis au jus et à l'eau de vie, sauces assorties, moutarde française et du Kentucky, prunes de Bordeaux, Fromages de Hollande et de Gruyère, saucissons de Lyon, jambons de Westphalie, jambons de l'Ouest fumés au sucre, langues de bœuf et de buffalo, homards et saumon d'Ecosse, sucre raffiné de Boston, café Moka, Java, Manille et Havane, thé vert et noir, de qualité très supérieure, épices de toute espèce, amandes à coques tendres, biscuit au soda et à l'eau, anchois, câpres, cornichons et olives farcies, olives de Marseilles et d'Espagne, confitures de France et de la Havane, chocolat de santé, supérieur; huile d'olive de Marseille et de Florence, &c. &c.
Les familles, capitaines de navires et Passagers pourront se procurer chez les soussignés des caisses assorties de conserves et de plusieurs qualités de vins, liqueurs, sirops et autres boissons rafraîchissantes aux prix les plus réduits. LOREILHE & Co.
9 juin Encoignure Royale et Douane

Avis aux personnes allant à la Campagne.
LES soussignés, agents de MM. C. Christofle & Co, de Paris, seuls brevetés pour la fabrique des couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elkington, viennent de recevoir par le Sea Bus, du Havre, une caisse de couverts argentés, qu'ils garantissent être supérieurs aux articles du même genre importés ici.
1 juil LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

MALAGA—180 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L CANTIN, 94 Gravier

C... de la Havane—... Cigares des meilleures ... importés et à vendre à bas prix par ... HEPBURN & TURPIN, No. 11, rue Royale.

... [illegible]

QUARTIER-GENERAL LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 21 juillet 1846.
CONFORMEMENT à la loi la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, dimanche 23 août prochain à dix heures précises, pour une revue d'inspection.
Les commandans des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Numa Augustin, un contrôle exact du nombre d'hommes présens à ladite inspection.
Toute compagnie absente lors de ladite inspection, sera déchue de tous droits et privilèges acquis précédemment aux revues d'inspection des mois de février et mai de la présente année.
Il sera du devoir de tout officier ou sous-officier commandant toute compagnie dans laquelle des places d'officiers se trouvent vacantes par démission, ou autrement, de s'adresser au Quartier-Général de la Légion afin de faire procéder sans délai à de nouvelles élections d'officiers.
La compagnie des Sapeurs du Génie, lieutenant commandant, A. Canon, se rendra sur la place d'Armes, une demi heure avant l'heure fixée pour la revue, elle fournira les factionnaires pour garder les limites de la parade, et ce, conformément à la consigne qu'elle recevra du Quartier-Général.
Le détail du service est provisoirement confié aux soins du lieutenant-colonel commandant, J. B. Vignié.
Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
Le général commandant, compte, en cette occasion sur le zèle des officiers et soldats demeurés fidèles aux drapeaux confiés par l'Etat à l'honneur et au patriotisme de la Légion.
Par ordre du Brigadier Général. D. AUGUSTIN.
PAUL DORVEILLER, Aide-de-Camp. 21 jt

LEGION DE LA LOUISIANE.
Régiment d'infanterie.
NLLE ORLEANS, le 28 juillet 1846.
CONFORMEMENT à l'ordre émanant du brigadier-général, D. Augustin, commandant la Légion, le régiment d'infanterie de la Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, dimanche 23 août prochain, à 10 heures précises du matin pour une revue d'inspection.
Les commandans des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade le major Numa Augustin, un contrôle exact du nombre d'hommes présents à la dite inspection.
La compagnie des sapeurs du génie, lieut. commandant A. Canon, se rendra sur la Place d'Armes, une demi heure avant l'heure fixée pour la revue, à l'effet de garder les limites fixées pour la parade, et ce conformément à la consigne qu'il recevra.
Par ordre de JOSE TRIGO
Capitaine commandant le régiment d'Infanterie.
J. LLADO, Adjudant provisoire. 29 jt

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Ordre de Service.
CONFORMEMENT à l'ordre qui émane du Brigadier Général D. Augustin, commandant la Légion de la Louisiane, en date du 21 juillet 1846, pour une revue d'inspection.
Le bataillon prendra les armes dimanche 23 d'août 1846, à 9 1/2 heures du matin, en grande tenue d'été, au moment complet, réunion à l'arsenal.
Le train sortira à pied.
Par ordre du capitaine, M. Grivot, Commandant le Bataillon par intérim. F. SAUTON,
5 aout Adj. Major.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
REVISTA DE INSPECCION.
La compañía tomará las armas y se reunirá en paraje designado, el domingo 23 del corriente á las 9 en punto de la mañana.
Nueva-Orleans, 13 agosto 1846.
De orden del capitan,
MATEO BORDAS,
14 agosto Sargento primero.

LEJION DE LA LUISIANA.
CAZADORES DE ORLEANS.
La Compañia tomará las armas el domingo, 23 del corriente, á las 9 en punto de la mañana, para una rebista de inspeccion. La reunion en el parage acostumbrado. Se recomienda la mayor puntualidad.
Nueva-Orleans, 17 de Agosto de 1846.
De orden del capitan
17 agosto JUAN J. RICO,—Sargto 2ndo.

VOLTIGEURS D'ORLEANS.
ORDRE DE SERVICE.
Conformément à l'ordre du brigadier général D. Augustin commandant la Légion, en date du 21 juillet 1846, la compagnie prendra les armes dimanche 23 août 1846, à neuf heures du matin grande tenue d'été, réunion à la salle d'armes. E. LEWIS,
12 aout capitaine.

Bureau des Naissances et Décès.
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.
AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci après citée.
ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.
ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui-ci forme partie supplémentaire—et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq, la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.
ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres et ne sera pas au dessous de cinq.
Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
16 avril F. M. CROZAT.

POST-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLEE & EGANA, 7 juil 52 Bienville.

COGNAC—10 demi pipes et 30 quarts de pipes Cognac Pellevoisin, quatrième preuve, 10 barils Cognac de 1825, marque de Pellevoisin, première preuve, 10 barils de 1810, marque Pellevoisin, première preuve, article supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 1 juin 99 rue de la Douane

LINSEYS ET JEANS.
LES soussignés ont l'agence des meilleurs Linseys et Jeans qui viennent sur ce marché, et seront satisfaits d'être les fournisseurs des habitans et autres, auxquels ils enverront la quantité demandée, aux termes les plus modérés. FETTER & BOYD, 7 juil 70 rue Gravier

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie.
CAPITAL.... $300,000 Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire. James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent, No. 33, rue du Camp
Référence MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal. 15 oct—1 an

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825 supérieure:
36 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes,
12 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1843, à vendre par J & J TARDOS, 23 juil 15 rue Conti

EN débarquement du navire Magnolia venant de New York: 10 caisses Prunes en paulons, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS, 15 rue Conti.

VINS rouges vieux et très supérieurs:
5 barriques Vin rouge Chateau Haut Brion et Leoville, 1834;
12 do do de 1838;
5 do do de 1840;
3 do do de 1841;
60 caisses Vin de 12 bouteilles, Latour, Léoville et Chateau Haut Brion;
60 caisses Vin rouge de 12 bouteilles Haut Talence, à vendre par J & J TARDOS, 23 juil 15 rue Conti

A VENDRE par les soussignés: 30 barriques Vin rouge St. Julien 1840. 23 jt J & J TARDOS, 15 Conti.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—1 demi pipe, 6 quarts do, 4 huitièmes Eau de vie Pinet, Castillon & Co, de Cognac, très vieille et supérieure; 10 quarts pipes Eau de vie de Mre. Castillon, Jr., Cognac, Champagne 1825 à vendre par F. JORDY, 10 Conti 21 jt

GRAISSE—160 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 7 aout 92 Tchoupitoulas

PORC—600 barils porc de toutes qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 aout 92 Tchoupitoulas

BOEUF—50 barils prime B., et endommagé, et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 aout 92 Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—20 barils huile pour l'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co. 7 aout 92 Tchoupitoulas

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 aout 92 Tchoupitoulas

FARINE—1,200 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 5 aout 92 Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—30 paniers Champagne en grandes et demi-bouteilles, à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 27 juil 36, Chartres

SERPENTINE—Une balle, à vendre par RICKER & PEARSON, 62 Camp 30 juin

FARINE—300 barils excellente farine de l'Illinois, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34 Tchoupitoulas

FARINE—500 barils Washington, St. Louis, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils Burlington Mills, Iowa, excellent article, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34 Tchoupitoulas

CAFE—100 sacs café Havane, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34 Tchoupitoulas

VIN de Bordeaux—40 barriques Montferrand; 36 dito St. Emilion; 25 dito Queyries, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—360 pièces toile et 238 rouleaux cordages, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34 Tchoupitoulas

CIGARES—1,300,000 cigares de la Havane, comprenant les meilleures marques favorites, et de qualités supérieures, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 5 aout 34, Tchoupitoulas.

BEURRE—100 firquins de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 aout 92 Tchoupitoulas

PRUNES—20 caisses prunes, 30 paulbants chaque, dernièrement reçues; 30 caisses confiture de la Havane; 10 caisses beaux fruits au jus, avec flacons et bouchons en cristal; 15 demi-caisses oranges bien conservées &c, à vendre par St.-V. BARRETT, 14 juil 21 Gravier

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—430 pièces toile du Missouri et du Kentucky, 780 rouleaux corde do. do. 130 balles ficelle, à vendre par 7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EAUX-DE-VIE—En débarquement du navire Lydie, de Bordeaux: 10 demi pipes Cognac, 4me preuve, J. J. Dupuy. 10 quarts de pipes Cognac, do do 40 quarts de pipes Cognac, première preuve, qualité supérieure, de Ph. Godard & Co., à vendre par 5 juil EUGENE ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St-Louis

CHANDELLES—30 caisses, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 7 aout 92 Tchoupitoulas

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Talma de Bordeaux: 100 barriques vin rouge, Médoc et St. Julien. 30 caisses ... LANATA, ... [illegible]

GRAINS ... BUDDECKE, WOODS & Co. ... [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 80—La Municipalité No. Un de la Nouvelle-Orléans vs. Théodore Davis Hall.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le vendredi, 18 septembre 1846, à midi, la propriété ci après décrite, saisie dans l'affaire ci dessus, savoir:
Un certain lot de terre fesant partie des Communes, situées derrière cette ville, désigné le dit lot sous le No. six, de l'ilet No. dix huit, d'après le plan dressé par Bourgerol, voyer de la Municipalité No. Un, sous la date du 4 décembre 1838, et mesurant vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue de la Douane, sur cent quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles; lequel lot forme un des angles des rues de la Douane et Franklin. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus.
Conditions, comptant.
17 août—3 en 30j JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—René Sarpy et al. vs. Jean Sarpy, tuteur, etc, pour opérer un partage—En vertu d'un ordre de Cour, daté du treize juillet 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le lundi, dix-sept août 1846, à midi,
Une certaine portion de terre située dans la Municipalité No. trois, de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Montégut, Grands-Hommes, Craps et la Presse à Coton à vapeur de la Levée. La dite portion de terre mesure cent soixante-six pieds, (mesure américaine) sur cent quarante-huit pieds de profondeur et face à la rue des Grands Hommes.
Conditions: $1,000 comptant, et la balance payable comme suit: trois-septièmes payables comptant et la balance en billets portant hypothèque avec intérêt à huit pour cent l'an à partir de leur date jusqu'à paiement, payables, le premier au vingt-six août 1847; le second au six février 1849; le troisième au seize août 1851 et le quatrième au dix huit juin 1854. JOHN L. LEWIS,
15 juil—3en10j shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Mme Fernando Henriquez.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—En vertu d'un ordre de Cour daté du 13 juillet courant et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le lundi 17 août 1846, à midi, pour le compte de la dite succession
L'esclave nommée Patience, négresse âgée d'environ quarante ans. Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
15 juil—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de William Porter.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du quatorze juillet 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le lundi, dix-sept août 1846, à midi, pour le compte de la dite succession:
L'esclave nommé FLEMING BANKS, nègre âgé d'environ trente-sept ans, voleur; sera vendu sans aucune garantie quelconque à l'exception des titres.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
16 juil—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Wm. F. Jones.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du 4 août 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, mercredi 19 août 1846, à midi pour le compte de la dite succession
DIX ACTIONS de la Compagnie d'Assurance des Pompiers, No. 261—et un lot de comptes et de billets.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS
7 août—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Raphaël Roth.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un ordre de Cour, daté du 4 août 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente pour le compte de ladite succession, savoir, à mon magasin de dépôt, No. 179, rue Bourbon, mercredi 19 août 1846, à 10 heures du matin—Un coffre d'outils.
Et dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mardi 8 septembre 1846, à midi
Le nègre créole, charpentier nommé JEAN LOUIS, âgé d'environ 30 ans, pleinement garanti.
Conditions pour l'esclave—Une moitié comptant et l'autre moitié à 6 mois de crédit, en billet endossé.—Et pour le Coffre d'outils—Comptant.
L'acte de vente devant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur. JOHN L. LEWIS,
7 août—3en30j shérif de la paroisse d'Orléans

Antoine Magnon, tuteur de la mineure Delphine Marguerite Magnon, &c.—No. 16.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du 17 juillet 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mercredi 19 août 1846, à midi,
L'esclave nommée Monique, âgée d'environ quinze ans, appartenant en commun à la dite mineure et à Echide Loisel, qui consent à la vente.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, en cas de non paiement à échéance, de porter intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de leurs échéances jusqu'à parfait paiement. JOHN L. LEWIS,
18 juil—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 4,035—(Cr. de Ce.) F. Gillet & Co. en liquidation vs. Charles Deranco.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le jeudi, 20 août 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Les sept huitièmes d'un Terrain situé rue Toulouse, entre les rues des Remparts et Bourgogne, désigné par le No. ..., sur un plan dressé par Laveau Trudeau et déposé en l'étude de H. Pedesclaux; le dit lot mesurant soixante pieds de face à la rue Toulouse, sur cent vingt pieds, huit pouces de profondeur.
Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'une rente annuelle et perpétuelle qui existe sur la dite propriété, et due à la corporation de la ville de la Nouvelle Orléans, de cinq pour cent l'an sur la somme principale de ... et ce à compter du jour de la vente et la balance comptant.
JNO. L. LEWIS,
30 juil—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CONDUIT à la prison de police de la 2me municipalité, CELIA, négresse d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/4, se disant appartenir à M. De Blanc.
JAMES, nègre d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Richard Wills, de Mason County, Kentucky.
CHARLOTTE, griffonne foncée, d'environ 21 ans, taille de 4 pieds 10 pouces 1/2, ayant une cicatrice au menton, se disant appartenir à M. Arrelio.
MILLEY, nègre d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/4, borgne de l'œil droit, se disant appartenir à Mme Deross.
AMIEL, mulâtre d'environ 9 ans, taille de 3 pieds 11 pouces 1/2, se disant appartenir à M. Eugène.
Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs nègres en prouvant leurs propriétés et payant les frais.
15 juil—1po N. H. HACKETT, Gardien

Il a été conduit à la geole de la paroisse de Jefferson, le nègre nommé JOHN VIEZ, se disant appartenir à Joseph Parsons, résidant de l'autre bord du lac Pontchartrain. Le propriétaire voudra bien le réclamer en se conformant à la loi.
5 août—1p D. S. DEWEES, Shérif de la paroisse Jefferson

CONDUIT à la geole de police de la seconde municipalité, NANCY, griffonne, âgée d'environ 45 ans, taille de 4 pieds 9 3/4 de pouces, se disant appartenir à M. Lego.
Les propriétaires desdits esclaves sont requis de prouver leur propriété, payer les frais et les retirer.
10 août—1po N. H. HACKETT, gardien

CONDUIT aux épaves de la Seconde Municipalité, rue Baronne, le 5 courant:
Un MULET alezan, crinière coupée, longue queue, sans fers, tache blanche sur le cou, une loupe sous l'estomac.
Si le dit animal n'est point réclamé le mercredi, 19 courant, il sera vendu par Robert Kerrison, encanteur public. J L WINTER,
7 août—3en10j Capitaine garde de nuit.

CONDUIT aux épaves du troisième district de la Seconde Municipalité, encoignure des rues Robin et Annonciation,
Une jument brun foncé, de 14 paumes de hauteur, ferrée des quatre pieds, sans aucune marque visible. Si elle n'est pas réclamée d'ici à mercredi, 19 du courant, elle sera vendue ce jour là, au lieu ordinaire, par G. Herrison, encanteur public. THS. MAHEN,
10 aout 1er lieut. garde de nuit

DETENU à la geole de la Paroisse St-Jean-Baptiste, le nègre appelé LEWIS, appartenant à M. John Bieckorl, faubourg St-Marie, taille de 5 pieds 8 pouces, environ 25 ans, avec une cicatrice au dessous de l'œil.
Aussi, un nègre nommé JOHN, appartenant à M. John Hart, parti marron d'un chaland venant de Memphis; 25 ans environ, très joli nègre, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, habillé d'un habit gris avec bouton en métal.
Aussi, un nègre nommé HENRY, appartenant à M. John Kelly, Nlle-Orléans; environ 18 ans.
Aussi, un vieux nègre nommé Isaac, disant appartenir à M. Wilson, Nlle Orléans, rue du Bayou.
Paroisse St Jean Baptiste, 27 avril 1846.
30 av A. LUMINAIS, Shérif.

DETENU à la geole de la paroisse St. Jean Baptiste, un nègre nommé YOUNAI, disant appartenir à M. Begur, de la paroisse d'Iberville. Ce nègre paraît être Africain d'origine, et parle anglais et français.
AUSSI—Un nègre nommé JOHN, disant appartenir à M. Walker, au-dessus de Bâton Rouge. C'est un petit nègre de taille moyenne, les yeux sanglans. Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 1er juin 1846.
5 juin A. LUMINAIS, Shérif

Mme E. COMMUNY, CHIRURGIEN DENTISTE
LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitants de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à Mme le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.
Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Dr. Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. 106 de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane. 8 juin

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION, Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44 rue Royale, entre Bienville et Douane, (résidence du docteur A. Lion.)
L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettant dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois; ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuse clientelle, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public. 8 juin

CIGARES—Un million 675,000 cigares de la Havane, ... Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Cazadores, des meilleures marques ... [illegible] ... en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

G. TALAMON ... [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Veuve Stanislas Berley contre Victor Bonnamy—No. ...
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Canonge, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le lundi dix-septième jour d'août 1846, à cinq heures de l'après-midi, dans la rue des Champs Elysées, entre les rues Casacalvo et Moreau:
Un poêle et ses tuyaux, quatre barils vides, une pipe à eau, un lot de bouteilles contenant des liqueurs, un baril de genièvre, un baril de brandy, un baril de whiskey, plusieurs ustensiles de cuisine, trois tables, une armoire, et tous les droits du défendeur aux comptes qui lui sont dus; ainsi que plusieurs autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. FRANCIS MOUNEY,
Constable du Cinquième juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans. 5 août—3 en 10j

P. Maspero, agent de veuve Maspero vs Lucette Marc.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon M. Cruzat, quatrième justice de paix de la paroisse d'Orléans, il sera offert en vente au magasin du constable, No 92, rue St Pierre, près Bourbon, Lundi 17 août 1846, à 10 heures du matin.
Un lot de meubles. Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant. GUSTAVE MEYNIER,
4 août—3en10j Constable

Evariste Blanc vs Ant. Potier.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable M. Cruzat, 4me justice de paix de la paroisse d'Orléans, il sera offert en vente, au magasin du constable, No. 92, rue St. Pierre, près la rue Bourbon, lundi dix-sept août 1846, à dix heures du matin.
Un lot de meubles. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. GUSTAVE MEYNIER,
4 août—3en10j Constable du 4me justice de paix

No. 167—Joseph Dobson vs. Owen McCann.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable George Y. Bright, 2nd juge de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire susdite, j'exposerai en vente publique lundi prochain, le 17 août 1846, à midi, à l'encoignure des rues Marie et Poydras, sous le théâtre Américain, un lot de meubles.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions de la vente comptant. E. BELLEAU,
7 aout Constable du 2nd juge de paix

Thomas Molloy contre Mr. et Mme Henry—No. 171
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Daniel Byrne, premier juge de paix de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le samedi, 15me jour d'août 1846, à midi, à mon magasin d'entrepôt, No. 222, rue Tchoupitoulas, près celle de St. Joseph, un lot de meubles de maison, saisis dans l'affaire susdite.
Conditions, comptant. JOHN J. HOPPE,
12 août—3en10j Constable.

Poisson vs. Mr. et Mme Ragot—No. 130.
EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'Hon M. Cruzat, 4eme justice de paix de la paroisse d'Orléans, il sera vendu au magasin du Constable, No. 94, rue St. Pierre, mardi, 25 août 1846, à dix heures du matin.
Un lit et deux matelas. Saisis dans cette affaire.
Conditions—comptant.
13 aout GUSTAVE MEYNIER, Constable

Pelagie Gaudin, f. c. l. contre Henry Smith—No. 393.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Daniel Byrne, premier juge de paix de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le samedi 15me jour d'août 1846, à midi, à mon magasin d'entrepôt No. 222, rue Tchoupitoulas, près celle de St. Joseph, un lot de meubles de maison, saisis dans l'affaire susdite.
Conditions, comptant.
12 aout—3en10j JOHN J. HOPPE, marshal

AVIS JUDICIAIRES.

FAILLITE—Cour de District des Etats-Unis. 4 août 1846—Présent l'hon. T. H. McCaleb. Rapport ... des commissaires dans la faillite de Manuel ... No. 200—La Cour ayant référé l'état de la faillite ci-dessus numéroté sur le docket comme ci dessus au bureau des commissaires, afin qu'il soit à en faire un rapport et fixer l'ordre de distribution des fonds parmi les créanciers qui ont fourni des preuves à l'appui de leurs réclamations avant que l'état, susdit ait été remis aux commissaires, lesquels ont depuis fait leur rapport conformément à l'ordre de cour—il est actuellement ordonné que l'audition dudit rapport ait lieu le vendredi 28 jour d'août 1846, à 10 heures du matin et que les créanciers qui ont prouvé leurs créances et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, aient à déduire les raisons, si elles en ont, pour lesquelles le rapport ne serait pas approuvé et homologué par la Cour et les fonds distribués en conséquence, toutes objections et oppositions audit rapport devant être faites par écrit d'ici au jour de l'audition.
Par ordre de la Cour. N R JENNINGS,
6 aout—3en30j Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable E. A. Canon, juge—No. 29—J. B. Devillers vs. ses créanciers, (pour un atermoiement)—Après lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de M. Louis T. Maureau, notaire public, le lundi, 17 août, à 10 heures A. M. pour prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est de plus ordonné que M. D. Augustin, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, Nlle Orléans le 13 juillet 1846.
14 juil—3en30j P. M. BERTIN, dep. greffier

Succession de Pierre Batecave, h. c. l.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pouponne ..., veuve de Pierre Batecave, h. c. l., et curatrice de la succession de son dit mari, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
12 aout—3 Député Greffier

Pierre Lee vs. No. 18—La terre des héritiers de Pierre Angeron.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse Intérieure de Lafourche.
A tous ceux que cela peut concerner sachez—Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure dans la cause ci dessus intitulée et par moi reçu le 29me jour de juillet 1846, j'ai le 30me jour du même mois et année, saisi un morceau de terre appartenant aux héritiers de Pierre Angeron, situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à environ 27 milles en bas de la ville de Thibodaux, mesurant un arpent de face sur le Bayou Lafourche, borné en haut par la terre de Joseph Barrios, en bas par celle de Pierre Lee fils.
Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, à la Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du suppliant, pour payer la somme de douze piastres et douze cents et demi ($12 12 1/2) et les frais de ce procès, ce montant étant celui pour lequel les réparations et la façon du chemin et de la levée en face de la dite terre, ont été adjugées au dit demandeur Pierre Lee au prix le plus bas, le 31 mai 1845, par l'inspecteur général des chemins et levées, conformément à la section trente d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
13 aout—8 M. BOURG, shérif.

Pierre Lee vs. No. 17—La terre Sempleton Stenbeld, alias Ephraim Stanfield.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse Intérieure de Lafourche.
A tous ceux que cela peut concerner, sachez:—Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci dessus intitulée, et par moi reçu le 29me jour du mois de juillet 1846, j'ai le 30me jour du même mois et année, saisi un morceau de terre appartenant à Sempleton Stenbeld, alias Ephraim Stanfield, n'habitant pas cette paroisse, situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive droite du Bayou Lafourche à environ trente-quatre milles en bas de la ville de Thibodaux, mesurant quatre arpens de face sur le Bayou Lafourche, borné en haut par la terre de Evariste Dalès, en bas par celle de Louis Ficout; vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, à la Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du suppliant, pour payer la somme de cent quarante piastres ($140 80) et les frais de ce procès, ce montant étant celui pour lequel les réparations et la façon du chemin et de la levée en face de la dite terre ont été adjugées au dit demandeur Pierre Lee au prix le plus bas, le 19 octobre 1843, par l'inspecteur général des chemins et levées, conformément à la section trente d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
13 aout—8 M. BOURG, Shérif.

Emile Leonval, vs. No. 19. Les terres de S. W. Oakey.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure—A tous ceux que cela peut concerner, sachez—Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la Paroisse Intérieure de Lafourche, dans la cause ci dessus intitulée, et par moi reçu le 29me jour de juillet 1846, j'ai le 30 du même mois et année, saisi un morceau de terre appartenant à Samuel Wright Oakey, habitant la ville et paroisse d'Orléans, situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ 20 milles en bas de la ville de Thibodaux, mesurant quarante arpens de face sur le Bayou Lafourche, borné en haut par une terre; le propriétaire ou les propriétaires dudit morceau de terre étant inconnus, en bas par celle de Mme Elizabeth Mills, veuve de William Fields père.
Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours, à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, à la Cour de District du Cinquième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du suppliant, pour payer la somme de cinq cents et soixante quinze piastres, et les frais de ce procès. Ce montant étant celui pour lequel les réparations et la façon du chemin et de la Levée, et pour avoir coupé les arbres sur la dite terre, ont été adjugés au dit demandeur Emile Leonval, au prix le plus bas, le 20 octobre 1845, par l'inspecteur général des chemins et levées, conformément à la section 30, d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
13 aout—8 M. BOURG, Shérif.

Bureau du Voyer, Première Municipalité.
AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues par le Conseil de la Municipalité No. Un, jusqu'à mercredi prochain, dix-neuf du courant, pour les ouvrages suivants, qui devront être faits conformément aux plans et devis du voyer:
1o. La construction d'un comble couvert en ardoises sur le marché aux légumes.
2o. La construction d'un comble couvert en ardoises sur la halle aux boucheries.
Les dits travaux payables en un billet à douze mois, après leur réception par le voyer.
3o. Des soumissions cachetées seront aussi reçues par le Conseil pour la reconstruction du marché aux légumes conformément à la partie existant à l'encoignure des rues Ursulines et Vieille Levée; ce travail devant être payé en billet à un, deux, trois, quatre et cinq ans de date, portant intérêt à cinq pour cent l'an. Les dits billets devront être émis au fur et à mesure que l'ouvrage progressera et jusqu'à concurrence seulement de deux tiers de la valeur des travaux achevés et acceptés par le voyer à l'époque où l'entrepreneur demandera ce règlement.
14 aout—5 JN. COMMUNY, voyer.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AOUT 1846.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	M
Anderson, John	Margot, Charles
B	Macou, Pierre
Beck, Michel	Magne, William
Barats, (Jques Marie)	...ard, Eugène, dit Lamare
Boutamps, Jacques	Merchain, Prosper
Bauzonnier, Vve.	Mauert, Laine
Barthe, Louis	Manuel, Louis fils
D	Mauvel, le capitaine
Duporet, Veuve	Moriatie, dit Charles
D'Usson, de St Soupplet	Minet, Rosalie
Dussaut, Pierre Sicaire	P
F	Pierre, Elisabeth
Faurence, Philippe	..., Mlle
Fabas, Bernard (dit Paul)	Q
G	Quéron, les époux
Giraud,	R
Guilbaudet, Mme	Richard, Jacques
Gohr, Henriette	Robert, Pierre
Giraud, Paul Théodore	..., les époux
Gauthier,	Renaud, Joseph Joachim
I	S
Isoard, les époux	Samson, S
L	T
Lainé, Charles	Tranchery, Emile
Lebref, Pierre	Talbot, Louise Mme
Lacoix, Jules	V
Laurens, Antoine Marcellin	Vian, Antoine
Landadéu, Auguste	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

HUILE ...—... paniers ... J W STANTON & Co, 7 aout Enc. Magasins et Lafayette

VINS de Bourgogne ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU—Encanteur
Succession de Charles L. Durocher
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Second District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 juillet 1846, il sera vendu samedi, 5 septembre 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,
Divers comptes se montant à la somme de sept-cent-cinquante neuf piastres, et qui seront détaillés au moment de la vente.
Conditions, comptant. 4 aout—4, 10 et 15s

Succession de Charles L. Durocher.
PAR P. E. TRICOU.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Second District de la Nouvelle Orléans, en date du vingt neuf juillet 1846, il sera vendu le samedi, cinq septembre 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, l'esclave ci-après nommée, appartenant à la succession de Charles L. Durocher, savoir
MARIE, négresse âgée d'environ quinze ans, créole.
Conditions comptant.
L'acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur. 4 aout—4, 17 et 5

DEMANDE DE MEUBLES!
NEUFS et de seconde main, pour être vendus par commission, francs de magasinage. On fait des ventes journalières, publiques et privées, principalement dans cette branche. Point d'autres frais sauf la commission régulière sur ventes réelles. On pourra disposer d'un grand assortiment à de bons prix. S'adresser à W. Berger, encanteur, No. 56, rue Conti. 10 aout—6

TEXAS.
AVIS IMPORTANT.
LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Médina, à 25 milles à l'ouest de San-Antonio, depuis le 3 septembre 1844.
Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il rétablit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la protéger.
Il continue également dans les limites de 600 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au dessus de 17 ans, 160 acres.
S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Leonard Dobbin, Esq., rue Bienville, No. 13, ou au soussigné, sur la colonie.
Nouvelle Orléans, 23 juin 1846.
24 juin—3 m H. CASTRO.

AVIS IMPORTANT
POUR LES SOUSCRIPTEURS A
L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL,
Accompagné de Gravures sur bois, paraissant tous les samedis, depuis le trois mars 1843.
DÉDUCTION DANS LE PRIX.
Huit piastres par an au lieu de dix.
LES souscripteurs à ce beau journal (Edition de Paris) sont prévenus que les premiers numéros de la quatrième année commençant le premier mars 1846, ont été reçus par les derniers arrivages d'Europe et qu'à dater de ce jour le prix de l'abonnement est fixé à $8 par an au lieu de $10.
Le soussigné profite de cette occasion pour annoncer au public qu'il est le seul agent à la Nouvelle Orléans, de M. Dubochet éditeur de l'Illustration.
VICTOR HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres
N. B. Les numéros de mars et avril sont prêts à être distribués.
Se vend à la même librairie le Juif Errant, par E. Sue, illustré par Gavarni, édition de Paris, quatre beaux volumes grand in 8o orné de 500 de ... Prix $6. 18 juin—1m

F. V. RASPAIL.
MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol. en vente chez V. HEBERT,
12 juin libraire, 149 Chartres

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
DES soumissions cachetées pour l'érection d'une geole à l'usage de la paroisse St. Charles, suivant les plan et devis déposés au greffe de la maison de Cour de ladite paroisse seront reçues jusqu'au 15 du mois d'août 1846 au bureau du recorder de St. Charles.
EMILE TAPTET,
25 juil—3en20j greffier du jury de Police

VINS—215 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St Estèphe, St. Emilion et Montferrand,
75 barriques ord. bord. de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand.
30 barriques do vieux Chateau Lafitte, Léoville, Pauillac Médoc et Margaux Médoc.
20 barriques vin vieux do do Médoc.
... do vin blanc Sauterne.
150 caisses vin rouge St Julien St Estèphe et Margaux
40 do do vieux Haut Brion, Chateau Latour, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

CIGARES—70 milliers cigares de la marque Shakespear Regalia et 25 Millar ... à vendre DARAN, QUEYROUZE & Co. 4 aout 11 et 15 St Louis

CAPRES, SARDINES, &c.—55 caisses capres; 55 dito eau de fleur d'oranger; 34 dito savon de Marseille; 15 dito sardines à l'huile en boîtes et demi-boîtes, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 4 aout 11 et 15, rue St Louis

LIQUEURS—130 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines.
150 paniers anisette de Champion fine, surfine et superfine, 37 dito guignolet d'Angers;
50 caisses Curaçao, Badin & Champion;
30 do marasquino;
8 do eau de vie d'Andaye;
15 do eau de vie de Dantzick, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15, rue St Louis

EAU DE VIE—12 demi pipes Cognac 4me preuve, 11 do Dupuy 10 quarts de do, do; 5 demi do fin champagne Olivier 1825; 1 do demi do vieux, qualité supérieure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 4 aout 11 & 15, St Louis.

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux de soie de Paris, en débarquement des navires Elisabeth Ellen et Chateaubriand à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 1 juin 99 rue de la Douane

TRUFFES—200 boîtes, demi et quarts de boîtes truffes Périgord, en magasin et à vendre par C. DUFOUR, 11 Conti, 13 juin

EN débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, 20 barriques Vin rouge de Graves; 32 do do Médoc, à vendre par JORDY & BRAZIER, 1 jt en liquidation, 10, rue Conti

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre 40 paniers Vin de Champagne de ... de Massol et de Loisson, de la marque du "Cygne," en grandes et demi bouteilles, à vendre par JORDY & BRAZIER, 1 jt en liquidation, 10, rue Conti.

EN débarquement du navire Russia et à vendre par le soussigné:
10 caisses contenant 100 boîtes, demi et quarts de boîtes de sardines à l'huile.
7 caisses truffes en boîtes et demi dito.
30 do fruits assortis au jus. CHS. DUFOUR,
20 juin 11, Conti.

CIGARES—En débarquement de l'Emperatriz, de Havane, et à vendre:
14,000 Regalias Sevillanas;
10,000 La Marina;
10,000 La Puntualidad;
10,000 La India Cubana;
10,000 La Lealtad;
11,500 Condal;
16,000 Dos Cabanos.
22 jn J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

Marchandises Françaises.
EN débarquement du navire Sea Lion, du Havre:
2 caisses Draps noirs français, qualité supérieure;
1 do Casimir do do;
1 do do avec dessins;
4 do Mouchoirs madras supérieurs;
1 do Mousselines à rideaux, broderie riche;
1 do Linons pour moustiquaires, dessins très riches;
2 do Indiennes françaises, nouveau genre;
2 do Chaussettes pour hommes;
1 do Bottines, 1re qualité.
Aussi en consignation et à vendre à bon marché—4 caisses Chapeaux de soie de Paris.
H. DE GOER & RIFFLARD,
3 jul 21 Magasins

A VENDRE en débarquement du navire le Vaillant, de Bordeaux:
140 barriques vin rouge.
18 demi barriques vin blanc, par
1 juil DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE en magasin, d'importation récente:
50 barriques vin rouge ordinaire.
50 barriques vin rouge, vieux, pour famille.
50 caisses absynthe suisse, E. Pernod.
40 do do do Yersin et Lecoultre
40 do kirsch.
30 do curaçao de Hollande.
100 paniers anisette de Bordeaux.
100 mille bouchons fins.
Genievre de Hollande, eau de vie, vin de Madère, rum, etc, etc., par DUDOUYT & TEULADE.
1 juin 13 rue Toulouse

WERMOUTH—20 caisses Wermouth, à vendre par BERTRAND & SIPOS, 16 juil Encoignure Royale et Bienville

GOMME ARABIQUE—1200 livres gomme arabique en sorte, à vendre par BERTRAND & SIPOS, 16 juil Encoignure Royale et Bienville

TABAC de la Vuelta Abajo—32 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 21 av No. 11, rue Royale

VANILLE—En débarquement du brick Princess Mary, 2 caisses Vanille de la dernière récolte, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11, Royale 25 jn

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par 11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN, 4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN, 4 jn 42 Gravier

A LOUER UN MORCEAU DE TERRE, faisant face au chemin à coulisses de Carrollton, convenable pour y établir un jardin potager. Il s'y trouve des logements, maison et ... Pour les termes, qui seront modérés, s'adresser à B & A SOULIE, 18 juin—1m ... Conti

CONFITURES—12 barils, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 juin 26 Vieille Levée

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 juin 26, Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—640 pièces toile d'emballage du Kentucky et du Missouri, 650 rouleaux cordes d'emballage, 110 balles ficelle, 766 barillets graisse en feuilles, 130 barils graisse No. 2, 60 barils suif, 1,060 sacs mais, 10 sacs laine, 2 do plumes, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 27 juin 64 Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—56 caisses en débarquement du navire Suffolk, comprenant un assortiment de chaussures fines, à vendre par G. W. DUNBAR, 6 juin 30, Douane

FER-BLANC—25 caisses 1/3 X, à vendre par G & R. BUCHANAN & Co, 11 jt 64, rue Tchoupitoulas.

SALERATUS—10 tierçons en débarquement du navire Auburn, et à vendre par ROBERTS & HALL, 8 jt 75 Magasins

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.
LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte pourront facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le plus utile ... le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & Co.,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

GUINGHAM POUR DEUIL.—C. M. ... No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, vient de recevoir une caisse de superbe Guingham pour deuil, de qualité supérieure. 21 aout.

FARINE—300 barils farine superfine, de Saint Louis, en débarquement du vapeur Old Hickory, et à vendre par JAMES E WOODRUFF, 7 aout 86 Camp

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par L D C WOOD..., 14 juil 20 Magasins

Dissolution de Société.
LA société ci-devant existant entre les soussignés, sous la raison de ..., Tourné & Co, a été dissoute le huit du courant, ... [illegible]